

UNION BANCAIRE PRIVÉE, UBP SA
 Succursale de Monaco
 Succursale : 17, avenue d'Ostende - Monaco
 Siège social : 96-98, rue du Rhône, Genève - Suisse

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022
 (en milliers d'euros)

ACTIF	2022	2021
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.....	130 741	99 527
Créances sur les établissements de crédit.....	588 588	476 569
Opérations avec la clientèle.....	859 787	1 098 155
Participation et autres titres détenus à long terme.....	228 429	140 175
Immobilisations incorporelles.....	57	65
Immobilisations corporelles	1 300	1 595
Débiteurs divers	1 464	4 792
Comptes de régularisation	21 383	42 747
TOTAL ACTIF.....	1 831 749	1 863 625
PASSIF	2022	2021
Dettes envers les établissements de crédit.....	299 017	287 143
Opérations avec la clientèle.....	1 331 422	1 446 131
Créditeurs divers.....	15 385	9 501
Comptes de régularisation	33 377	44 174
Provisions pour Risques et Charges	0	200
Capitaux Propres Hors FRBG (+/-).....	152 549	76 475
<i>Capital souscrit</i>	140 000	70 000
<i>Report à nouveau (+/-)</i>	-221	0
<i>Résultat de l'exercice (+/-)</i>	12 769	6 475
TOTAL PASSIF.....	1 831 749	1 863 625

HORS-BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

(en milliers d'euros)

	2022	2021
ENGAGEMENTS DONNÉS		
Engagements de financement	297 120	212 348
Engagements de garantie	4 259	3 147
ENGAGEMENTS REÇUS		
Engagements de garantie	106 000	242 000
CHANGE À TERME		
Devises à recevoir	780 702	1 717 865
Devises à livrer	780 748	1 717 893

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2022

(en milliers d'euros)

	2022	2021
Intérêts et produits assimilés	28 898	13 174
Intérêts et charges assimilées	(8 052)	(1 687)
Résultat de change	2 139	1 772
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	2 505	252
Commissions (produits)	25 669	22 846
Commissions (charges)	(9)	(19)
Autres produits d'exploitation bancaire	5 213	4 022
Autres charges d'exploitation bancaire	(3 142)	(3 085)
PRODUIT NET BANCAIRE	53 221	37 276
Charges générales d'exploitation	(35 952)	(27 735)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles & corporelles	(410)	(418)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	16 859	9 124
Coût du risque	0	(200)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	16 859	8 924
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	16 859	8 924
Résultat exceptionnel	166	(108)
Impôt sur les bénéfices	(4 256)	(2 341)
RÉSULTAT NET	12 769	6 475

ANNEXE 2022**1. PRINCIPES GÉNÉRAUX, PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION**

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 (bilan, hors bilan, compte de résultat et annexes) de l'UNION BANCAIRE PRIVEE, UBP SA (MONACO) ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et en conformité avec les prescriptions du règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Toutes les valeurs de cette annexe (sauf le nombre des effectifs) sont exprimées en K€ (milliers d'euros).

1.1 Conversion des opérations en devises

Conformément aux articles 2711-1 à 2731-1 du Livre II, titre 7 du règlement ANC, les créances et dettes libellées en devises sont converties aux taux de change indiqués par la Banque Centrale Européenne le dernier jour de Bourse du mois de décembre. Les différences pouvant résulter de cette conversion sont portées au compte de résultat. Les positions de change sont réévaluées mensuellement en appliquant le cours en vigueur en fin de mois. Le résultat de change ainsi dégagé est inclus dans le compte de résultat sous la rubrique « Solde en bénéfice ou en perte des opérations de change ».

Les transactions en devises sont converties au cours de change en vigueur au moment de l'opération.

En application des articles 2722-1 à 2723-2 du règlement ANC, les positions de change à terme sont réévaluées :

- au cours du terme lorsqu'il s'agit d'opérations de change à terme dites « sèches » ou de change à terme effectué en couverture d'une autre opération de change à terme ;
- au cours du comptant pour les autres opérations.

Les produits et les charges en devises sont convertis en euros au cours du comptant en vigueur le jour des transactions.

Les contrats de change à terme sont évalués au cours de change du terme restant à courir à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et pertes de change dégagés des opérations conclues en devises sont portés au Compte de Résultat.

1.2 Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation des immobilisations.

- | | |
|------------------------------|--------|
| - Mobilier | 8 ans, |
| - Matériel, véhicules | 5 ans, |
| - Agencements & aménagements | 8 ans, |
| - Matériel informatique | 5 ans, |
| - Logiciels | 1 an. |

1.3 Intérêts et commissions

Les intérêts sont comptabilisés au Compte de Résultat *pro rata temporis*, ils sont provisionnés dès que leur recouvrement semble compromis. Les commissions sont comptabilisées dès l'enregistrement comptable des transactions les ayant générées.

1.4 Engagement de retraite

Les indemnités de départ à la retraite découlant de la Convention Collective Monégasque du Personnel des Banques ne sont pas couvertes par des contrats d'assurance. La provision totale s'élève à 379 KEur au 31/12/2022.

1.5 Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle sont comptabilisées à leur valeur nominale, le cas échéant les revenus perçus d'avance sont crédités au *pro rata* dans le compte de résultat, ou étalés selon la durée de vie de la créance.

1.6 Provisions sur créances douteuses

Des provisions sur créances douteuses sont constituées dès qu'apparaît un risque probable ou certain de non-recouvrement total ou partiel.

Les provisions sont portées en déduction des actifs, en fonction de l'examen des dossiers (perspectives de recouvrement, garanties...), quelle que soit la monnaie dans laquelle elles sont constituées.

1.7 Calcul de l'impôt sur les bénéfices

Notre établissement réalisant plus de 25 % du chiffre d'affaires en dehors de Monaco est assujéti à l'impôt sur les bénéfices institué par les dispositions de l'Ordonnance Souveraine n° 3.152 du 19 mars 1964.

1.8 Rémunérations variables

Les rémunérations variables sous forme de trésorerie font l'objet d'une prise en charge intégrale à la date de la clôture.

1.9 Titres d'investissements

Afin de pouvoir remplir les conditions imposées par la mise en place de la réforme Bâle III, notre succursale s'est dotée d'un portefeuille obligataire de haute qualité.

S'agissant d'un portefeuille de titres à revenus fixes, assortis d'échéances fixées et à but non spéculatif (notre établissement ayant l'intention manifeste de les conserver jusqu'à leur échéance), nous les avons classés en Titres d'Investissements.

Ce portefeuille est composé au 31/12/2022 des titres suivants :

	Devise	Nominal	Valeur Comptable (en CV/ EUR)
ITALY 19-01.07.24	EUR	30 000 000	30 894 771
ITALY 0% 21-15.08.24	EUR	25 000 000	25 004 623
WORLD BANK F/R 2019-15.05.2024	GBP	30 000 000	33 812 967
CAISSE AMORT. DETTE 3.375% 14-20.3.24 REG S USD	USD	25 000 000	23 033 510
EIB 2.74% 22-15.08.25 GLBL	USD	25 000 000	23 411 733
JBIC 1.75% 19-17.10.24	USD	24 600 000	21 830 120
EIB 2.875% 18-13.06.25 REG-S	USD	20 000 000	18 917 198
NORDIC INVEST BANK 2.625% 22-04.04.25 GLBL	USD	27 000 000	25 296 560
TORONTO-DOMINION BANK F/R 18-30.01.23 GBP	GBP	15 000 000	16 905 819
L'OREAL F/R 22-29.03.24	EUR	8 000 000	8 058 778

1.10 Risque de crédit

Les procédures en place en matière de surveillance des risques permettent de suivre l'évolution du risque de crédit au moyen d'une actualisation régulière de la qualité et la solvabilité des emprunteurs, et au moyen des procédures rigoureuses d'alertes et de détections des positions en dégradation. La valorisation de toutes les garanties, que ce soit sur les liquidités ou les valeurs mobilières ou hypothécaires, fait l'objet d'un suivi et d'un contrôle périodique efficaces.

Les risques de concentration par contrepartie ou par secteur géographique sont appréhendés localement ainsi qu'au niveau du groupe.

2. INFORMATION SUR LES POSTES DU BILAN

Les montants sont exprimés en milliers d'euros (K€).

Affectation des résultats :

Le résultat de la succursale monégasque sera entièrement affecté à notre maison mère par le biais d'un compte de liaison (intégré dans la ligne « Créances sur les établissements de crédit » du bilan).

BILAN**1.1 Actif immobilisé**

Montants bruts des immobilisations au 31/12/2022 :

	2021	Acquisitions	Cessions	2022
Immobilisations incorporelles				
Droits d'entrée	180	35	0	214
Logiciels	0	20	0	20
Total immobilisations incorporelles	180	55	0	234

Immobilisations corporelles				
Agencements Installations	1 378	17	0	1 395
Matériels de transport	0	0	0	0
Matériels de bureau, matériels informatique et mobilier	1 086	36	0	1 122
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Total immobilisations corporelles	2 464	53	0	2 517

Montant des amortissements au 31/12/2022 :

	2021	Dotations	Reprises	2022
Immobilisations incorporelles				
Droits d'entrée	115	56	0	170
Logiciels	0	7	0	7
Total amortissements immobilisations incorporelles	115	62	0	177

Immobilisations corporelles				
Agencements Installations	390	41	0	431
Matériels de transport	0	0	0	0
Matériels de bureau, matériels informatique et mobilier	478	307	0	786
Total amortissements immobilisations corporelles	869	348	0	1 217

1.2 Créances et dettes (ventilation selon durée résiduelle)

	D = à vue	D <= 1 mois	1 mois < D <= 3 mois	3 mois < D <= 6 mois	6 mois < D <= 1 an	1 an < D <= 5 ans	D > 5 ans	Total 2022	Total 2021
Opérations interbancaires									
Comptes et prêts	588 582	0	0	0	0	0	0	588 582	476 537
Comptes et emprunts	198 775	0	0	0	0	100 000	0	298 775	287 143
Opérations avec la clientèle									
Comptes à vue et crédits	130 883	161 113	6 724	31 096	7 932	414 706	93 646	846 101	1 085 790
Comptes à vue et à terme	754 819	425 792	95 641	42 472	10 992	0	0	1 329 714	1 446 088
Engagement de financement									
En faveur de la clientèle	297 120	0	0	0	0	0	0	297 120	212 348

Ces chiffres n'incluent pas les intérêts courus comptabilisés au bilan sur les postes opérations avec la clientèle à l'actif et au passif.

1.3 Encours douteux et provisions sur créances douteuses

	Encours douteux 2021	Augmentations	Diminutions	Encours douteux 2022
Capitaux	10 372	2 881	101	13 152
Intérêts	1 410	478	146	1 742
Total	11 782	3 359	247	14 894

	Provisions sur encours douteux 2021	Dotations	Reprises	Provisions sur encours douteux 2022
Capitaux	0	3 052	0	3 052
Intérêts	1 410	478	146	1 742
Total	1 410	3 530	146	4 794

Les créances sur la clientèle présentant un risque de perte totale ou partielle sont comptabilisées en créances douteuses au cas par cas. Les provisions sont constituées individuellement en fonction des perspectives de recouvrement et sont comptabilisées en déduction de l'actif.

1.4 Opérations avec la clientèle (actif)

	2021	2022
Comptes ordinaires débiteurs	301 258	130 883
Autres concours à la clientèle	784 532	715 217
Encours douteux	10 372	14 894
Provision encours douteux	(1 410)	(4 794)
Créances rattachées	3 404	3 585
Total Opérations avec la clientèle	1 098 155	859 787

1.5 Débiteurs divers

Les débiteurs divers sont composés de :

	2021	2022
Dépôts effectués en Fonds de Garantie	504	532
Biens immobiliers détenus	3 398	0
Comptes de suspens	81	66
Dépôts de garantie Loyer	764	808
TVA déductible	44	57
Total Débiteurs divers	4 792	1 464

1.6 Comptes de Régularisation à l'Actif

Les comptes de stocks, d'emplois divers et de régularisation à l'actif sont composés de :

	2021	2022
Valeur de remplacement (forex forward)	41 955	19 395
Factures payées d'avance	791	1 974
Produits à recevoir	0	14
Total Comptes de Régularisation à l'Actif	42 747	21 383

1.7 Crédateurs divers

Les crédateurs divers sont composés principalement de :

	2021	2022
Dettes fiscales	366	381
Dettes sociales	9 135	15 004
Total Crédateurs divers	9 501	15 385

1.8 Comptes de Régularisation au Passif

Les comptes de régularisation au passif sont composés principalement de :

	2021	2022
Valeur de remplacement (forex forward)	41 980	19 459
Charges à payer	510	383
Produits perçus d'avance	476	573
Rétrocessions à payer	383	392
Impôts sur les bénéfices à payer	749	2 387
Comptes de suspens	76	10 182
Total Comptes de Régularisation au Passif	44 174	33 377

1.9 Capital

Dotation au 31/12/2021	Variation durant l'exercice	Dotation au 31/12/2022
70 000	70 000	140 000

Durant l'exercice 2022, l'UNION BANCAIRE PRIVEE, UBP SA (MONACO) a procédé à une augmentation de sa dotation en capital de 70 Meur.

1.10 Provisions pour Risques et Charges

Provisions 2021	Dotations	Reprises	Imputations	Provisions 2022
200	0	200	0	0

1.11 Ventilation des postes du Bilan en euros et en devises (en contrevalueur euros)

Actif	Devises	Euros	Total
Caisse & Créances sur les établissements de crédit	586 644	132 685	719 329
Opérations avec la clientèle (Actif)	166 253	693 534	859 787
Participation et autres titres détenus à long terme	164 169	64 259	228 429
Immobilisations	0	1 358	1 358
Autres actifs	1 164	21 683	22 847
Total Actif	918 230	913 519	1 831 749

Passif	Devises	Euros	Total
Dettes envers les établissements de crédit	73	298 943	299 017
Opérations avec la clientèle (Passif)	913 506	417 917	1 331 422
Autres passifs	3 292	45 469	48 762
Capitaux Propres	0	140 000	140 000
Report à nouveau	0	(221)	(221)
Résultat de l'exercice	0	12 769	12 769
Total Passif	916 871	914 878	1 831 749

HORS-BILAN ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES**2.1 Engagements reçus**

	2021	2022
Garanties reçues des intermédiaires financiers	242 000	106 000
Garanties reçues des intermédiaires autres	0	0
Change à terme	1 717 893	780 748

2.2 Engagements donnés

	2021	2022
Engagement de financement en faveur de la clientèle	212 348	297 120
Engagement de garantie d'ordre de la clientèle	3 147	4 259
Change à terme	1 717 865	780 702

COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 Ventilation des commissions

Les commissions encaissées se répartissent comme suit :

	2021	2022
Commissions de gestion	5 744	5 845
Droits de garde sur portefeuille-titres de la clientèle	3 039	3 061
Commissions sur opérations de crédits et de garanties	266	304
Comm. de placement et de rachat d'OPCVM et de FCC	2 737	1 776
Commissions de courtage	9 425	13 108
Commissions diverses	1 634	1 574
Total Commissions	22 846	25 669

3.2 Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation

Ce poste est composé principalement des produits d'intérêts et d'amortissements des décotes du portefeuille obligataire de la succursale.

3.3 Autres produits d'exploitation bancaire

Les autres produits d'exploitation bancaire sont composés de :

	2021	2022
Service ext. fournis à des sociétés du groupe	4 022	5 213
Total Autres produits d'exploitation bancaire	4 022	5 213

3.4 Autres charges d'exploitation bancaire

Les autres charges d'exploitation bancaire sont principalement composées de :

	2021	2022
Services extérieurs fournis par des sociétés du groupe	(2 233)	(2 437)
Rétrocessions sur marge d'intérêts	(140)	(118)
Rétrocessions sur commissions de gestion	(287)	(261)
Rétrocessions sur opérations de change et d'arbitrage	(33)	(36)
Rétrocessions sur commissions de courtage	(393)	(289)
Total Autres charges d'exploitation bancaire	(3 085)	(3 142)

3.5 Coût du Risque

Aucune dotation de provisions pour dépréciation sur les encours douteux n'a dû être constatée durant cet exercice.

3.6 Charges générales d'exploitation

	2021	2022
Frais généraux	12 180	12 836
Frais de personnel	15 555	23 116
Total Charges générales d'exploitation	27 735	35 952

Ventilation des frais de personnel	2021	2022
Salaires et Traitements	12 311	18 759
Charges Sociales	3 243	4 357
Total Frais de personnel	15 555	23 116

3.7 Produits et charges exceptionnels

Un montant de 15 K€ a été enregistré en charges exceptionnelles.

Il correspond essentiellement à des pertes opérationnelles (pour 7 K€), et à des gestes commerciaux (pour 8 K€)

Un montant de 182 K€ a été enregistré en produit exceptionnel relatif à la vente de bien immobilier.

3.8 ISB

L'impôt sur les bénéfices de 25 % pour l'année 2022 est évalué à 4.256 K€.

AUTRES INFORMATIONS

4.1 Risque de Contrepartie

La grande majorité des engagements interbancaires est réalisée avec le groupe.

Les Dépositaires et les Brokers sont choisis par UBP sur les listes sélectionnées par le groupe et reconnus pour leur solidité financière.

4.2 Effectifs

Les effectifs de la succursale au 31/12/2022 sont de 67 salariés répartis comme suit :

	2021	2022
Directeurs	14	13
Cadres	33	42
Gradés	12	10
Employés	1	2

4.3 Évènements post-clôture : informations relatives à la crise ukrainienne

Les événements intervenus en 2022 en Ukraine ont eu des répercussions sur l'ensemble de l'économie mondiale, et notamment les places financières.

UBP Monaco a adapté ses procédures internes et pris des mesures appropriées en conformité avec la réglementation relative aux sanctions européennes d'applicabilité immédiate en Principauté de Monaco.

La Banque n'a, à ce stade, identifié aucune exposition significative concernant des actifs sur des émetteurs russes ou ukrainiens.

Par ailleurs la Banque n'a pas identifié de risque résultant des conséquences induites par les sanctions prises à l'égard de la Russie pouvant avoir un impact sur les états financiers 2022.

4.4 Évènements post-clôture : informations relatives au rachat de Crédit suisse

Des craintes concernant la stabilité du secteur bancaire se sont manifestées depuis le début du mois de mars 2023 suite aux difficultés rencontrées par Crédit Suisse.

Le Groupe UBP n'a pratiquement aucune exposition à Crédit Suisse dans son bilan (toute exposition ayant une durée inférieure à 3 mois).

Les dépôts à terme des clients de l'Établissement ne sont pas exposés à Crédit Suisse.

L'Établissement n'a par ailleurs contracté aucun découvert, prêt ou garantie auprès de sa clientèle dont les suretés sont constituées de valeurs mobilières émises par Crédit Suisse.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'attention des dirigeants responsables,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de votre maison mère pour les exercices 2020 à 2022.

Les comptes annuels et documents annexes concernant la période ouverte du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 ont été arrêtés sous la responsabilité des dirigeants de la succursale désignés en vertu de l'article L. 511-13 du Code monétaire et financier et mis à notre disposition dans les délais légaux.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels, a été accomplie selon les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2022 et clos le 31 décembre 2022, le bilan au 31 décembre 2022 et le compte de pertes et profits de l'exercice de douze mois, clos à cette date et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire. Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de pertes et profits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les comptes annuels, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la direction de la société. Nous estimons que nos contrôles étaient correctement notre opinion.

À notre avis, le bilan, le compte de pertes et profits et l'annexe de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2022 et clos le 31 décembre 2022, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2022, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 25 avril 2023.

Les Commissaires aux Comptes,

Stéphane GARINO

Sandrine ARCIN